



## Relevé de décisions du Conseil d'Administration du 24 Juin 2021

16 présents sur 24 Administrateurs  
(9 CGT, 4 CFDT, 3 CFE/CGC)

### 1. Validation du P.V. de CA du 30 Mars 2021 :

Les Administrateurs valident le P.V.

**Délibération N° 2021-27**  
(Pour à l'unanimité)

### 2. Changements de Mandats :

Le Conseil d'Administration valide pour la Délégation CGT :

- le remplacement de Madame GUTH Nadège par Monsieur BOURT Baptiste au Comité Editorial et à la Commission d'Activités Régionales.
- le remplacement de Monsieur Thierry DUBOIS par Monsieur Julien FERY au Bureau de la SLVie Aube Ouest.

**Délibération N° 2021-28**  
(Pour à l'unanimité)

### 3. Retour sur le Bureau CA du 4 Juin 2021 :

#### a) Point sur les Colos d'Eté au départ de CHOOZ :

Le Président informe que s'il n'est pas possible d'organiser le convoi entre la Gare de Givet et celle de Charleville, les parents seront indemnisés de l'aller/retour par le National. De plus, il indique que lors de chaque départ et retour d'un convoi, il doit y avoir une présence des ELUS de « Proximité » pour assurer l'accueil des Familles, l'encadrement ou les Transits des enfants.

#### b) Festival International des Marionnettes :

Le Conseil d'Administration valide une enveloppe budgétaire de 10 000 € pour permettre la mise en place d'un transport en bus aux départs de Nogent et de Troyes pour la journée d'ouverture et de fermeture du Festival. Ainsi que l'organisation sur le Site d'ENEDIS (Rue de la Prairie à Charleville) en partenariat avec la CCAS de 2 troupes qui présenteront leur spectacle en boucle et en alternance sur le week-end du 25 et 26 Septembre 2021.

**Délibération N° 2021-29**  
(Pour à l'unanimité)

### 4. Informations du Président de la CMCAS :

- **Campagne des Jouets de Noël 2021**, par envoi des mails aux agents depuis Lundi 21 Juin 2021 pour leur permettre de faire leur choix.

- **Elections CMCAS de Novembre 2021**, le Bureau Electoral Local a renvoyé auprès du Comité de Coordination les modifications demandées à la suite à la mise à disposition des listes électorales de la CMCAS. Seul, un cas n'indiquant pas d'adresse valide, est en cours de traitement.
- **Campagne pour l'hébergement intergénérationnel des Etudiants**, pour notre CMCAS nous avons eu 5 retours pour demandes d'informations, et à ce jour, après les prises de contacts, seulement 1 personne donne suite.

#### **5. Information du Territoire :**

- Le Président informe de la prise de fonction de Madame Emilie LUCAS, TCP sur l'Antenne de TROYES et par conséquence de la fin du Contrat d'intérim de Madame Caroline FIEVET au 30 Juin 2021.
- Le Président précise que l'ouverture des permanences sur les Antennes est effective et un calendrier de Permanences des Professionnels sur certains sites de travail a été proposé toujours en lien avec la situation sanitaire et des salariés à l'approche des vacances.
- Le Président indique que des négociations sont en cours sur l'application d'un accord sur le télétravail à la CCAS et qu'il faudra prendre en compte les impacts éventuels sur le Planning et la fréquence des Permanences des TCP.
- Le Président informe que Madame Cathy PASERO, Assistante Séjours Activités basée à Reims, est mutée au 1<sup>er</sup> Août 2021 sur le Territoire Deux Savoie.

#### **6. Retour sur la Commission ACHAT du Mercredi 2 Juin 2021 :**

Les Administrateurs valident pour le remplacement de la toiture du complexe Pierson à Troyes les devis SAS Amiante Est 34 857,60 € (Pour le démontage) et SARL Louvier Bernard 46 110 € (Pour la pose).

A noter que pour le remplacement de l'éclairage, de nouveaux devis seront à fournir à la Commission Achat, à l'issue de la rénovation de la toiture.

#### **Délibération N° 2021-30** (Pour à l'unanimité)

La Présidente de la Commission Achat précise qu'elle a demandé aux SLVies de faire le point sur leurs besoins en matériels, et éventuellement sur celui qui doit être à remplacer. A ce jour, seulement 2 SLVies ont donné suite à sa demande.

#### **7. Suivi du Budget 2021 :**

Le Conseil d'Administration valide une enveloppe budgétaire de 5 000 € pour des Cours de YOGATHERAPIE dispensés par l'Association « Ma Vie en Sport » durant les 5 samedis d'Octobre (un par SLVie) et en partenariat avec l'Association « Au Soutien Actif de l'Aube » qui bénéficiera du reversement des inscriptions (sous forme de Don minimum de 5 €) via les agents participants.

#### **Délibération N° 2021-31** (Pour à l'unanimité)

Les Administrateurs valident une subvention de 1 000 € pour la Section SPF de Romilly Sur Seine pour l'organisation d'un Séjour « Balade/Tourisme/Bien-être/Découvertes »

**Délibération N° 2021-32**  
(Pour 9 CGT – Contre 3 CFE-CGC – Abstention 4 CFDT)

Le Conseil d'Administration valide des transferts de crédit, à hauteur de 5 930 €, sur le Budget 2021.

**Récapitulatif des Transferts de Crédits**

N° de la Délib.	Rubriques Budgétaires concernées	SLVie	Activités concernées	Montant du transfert de Crédits effectué	Résultats des Votes
33	de 39/B10 à 39/B01	Aube	Fête des Femmes	400,00 €	Unanimité CA
34	de 39/B10 à 2355/B04	Aube	Création de Produits « Maison »	120,00 €	Unanimité CA
35	de 041/710 à 041/700	Marne	Chasse aux Œufs (Marne)	50,00 €	Unanimité CA
36	de 041/B10 à 041/B02	Aube	Découverte Pêche enfants	650,00 €	Unanimité CA
37	de 2355/210 à 2355/200	Ardennes Nord	Activité Hammam	700,00 €	Unanimité CA
38	de 2355/B10 à 2355/B03	Aube	Journée au Parc Chenoise	2 300,00 €	Unanimité CA
39	de 041/B10 à 041/B01	Aube	Livres « Anniversaire »	700,00 €	Unanimité CA
40	de 2355/110 à 2356/102	Ardennes Sud	Match de Haut niveau	400,00 €	Unanimité CA
41	de 39/B10 à 2356/B01	Aube	PaintBall/Bowling/Karting	300,00 €	Unanimité CA
42	de 39/B10 à 2355/B01	Aube	Visio « Quizz musical »	140,00 €	Unanimité CA
43	de 2355/210 à 2355/201	Ardennes Nord	Viso « Zéro déchet »	120,00 €	Unanimité CA
44	de 2355/210 à 2355/201	Ardennes Nord	Chasse aux Œufs	50,00 €	Unanimité CA

Le Conseil d'Administration valide l'affectation de la somme 371 666,80 € en budget complémentaire sur 2021.

**Délibération N° 2021-45**  
(Pour à l'unanimité)

Les Administrateurs décident de réintégrer la somme de 30 000 € suite à l'annulation des Week-ends au Puy-du-Fou en réserves budgétaire 2021.

**Délibération N° 2021-46**  
(Pour à l'unanimité)

Les Administrateurs valident l'achat d'un Catamaran pour la Section ASEGA Voile pour 10 000 €.

**Délibération N° 2021-47**

(Pour à l'unanimité)

Le Conseil d'Administration valide une aide à l'inscription à une section sportive, artistique et culturelle pour les enfants âgés de 3 à 16 ans et attribut un budget de 8 000 €.

**Délibération N° 2021-48**

(Pour à l'unanimité)

Les Administrateurs valident l'organisation d'un Séjour au Monténégro en 2022.

**Délibération N° 2021-49**

(Pour à l'unanimité)

**9) Moyens Bénévoles :**

Le Président rappelle la nécessité d'effectuer une remontée régulière des heures de détachements utilisées pour nos Activités Sociales, ce qui n'est majoritairement pas le cas aujourd'hui.

**10) Retour sur la Commission ASS-SP du Lundi 31 Mai 2021 :**

- Le Conseil d'Administration valide les Aides Nationales attribuées depuis le dernier Conseil d'Administration.

**Délibération N° 2021-50**

(Pour à l'unanimité)

- Le Conseil d'Administration valide un transfert de crédit de 6 687 € dans le cadre de la participation de la CMCAS sur les Chèques-Vacances.

**Délibération N° 2021-51**

(Pour à l'unanimité)

- Les Administrateurs prennent acte des dates de réunions qui seront organisées pour les bénévoles du Réseau Solidaire.
  - Lundi 4 Octobre 2021 dans les Ardennes
  - Vendredi 8 Octobre 2021 dans l'Aube
  - Lundi 11 Octobre 2021 dans la Marne
- Les Administrateurs prennent acte que la Commission ASS-SP va réfléchir dans le cadre de l'opération Tablettes ARDOIZ à une proposition de financement qui sera soumise à la validation du Conseil d'Administration pour un déploiement sur l'ensemble de la CMCAS en 2022.

**11) Prépa AG de la CMCAS du Vendredi 17 Septembre 2021 :**

Le Conseil d'Administration prend acte que l'Assemblée Générale de la CMCAS sera organisée à la Salle MURGIER de Reims.

## 12) Questions diverses :

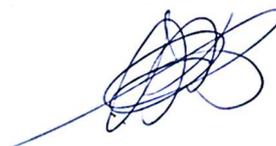
- Les Administrateurs décident de ne pas lancer d'appel aux candidatures BAFA pour 2022, cela pour permettre de régulariser la situation des formations « en cours.

### **Délibération N° 2021-52**

(Pour à l'unanimité)

- Pour l'exercice budgétaire 2021, les activités communes pour les SLVies Ardennaises le resteront.  
Par conséquent, la demande de la SLVie Ardennes Sud d'une séparation sera étudiée lors de l'élaboration du prochain Budget concernant l'année 2022. Les Administrateurs demandent que le Président de la CMCAS réunisse préalablement les 2 Présidents des SLVies concernées.
- Dans le cadre de la mise en place d'une procédure ASD, le Conseil d'Administration renouvelle la demande de récupération des Procédures déjà finalisées par d'autres CMCAS, afin d'en utiliser les bases, et pouvoir constituer un Groupe de Travail pour procéder à la réécriture de celle-ci.

Le Président de la CMCAS,



Gilbert VANNET